

PSYCHOLOGIE

OF.AL.038

| | |
|--|---|
| <p>Nom et prénom :</p> <p>N° d'inscription ou n° national :</p> <p>Adresse :</p> <p>Téléphone + mail :</p> | <p style="text-align: center;">Ou</p> <div style="border: 1px solid black; width: 80%; margin: 10px auto; padding: 10px; text-align: center;"> <p>Appelez ici la vignette de la mutualité</p> </div> <p>N° de compte (IBAN) : _____</p> <p>BIC : _____</p> |
|--|---|

Sur base d'une prescription médicale, une intervention dans le coût du traitement psychologique auprès d'un(e) licencié(e) en psychologie est accordée à tous les bénéficiaires (membres effectifs et leurs personnes à charge). Le montant de l'intervention maximale par année civile est fixé à 20 € pour le bilan psychologique et 10 € par séance du suivi psychologique avec un maximum de 6 séances.

Date de début de traitement à préciser lorsque celui-ci a été entamé lors d'une année civile antérieure.

Remarque : être en ordre de cotisation au service complémentaire

A compléter par le (la) licencié(e) en psychologie

Le/la soussigné(e)

.....

Déclare avoir suivi le patient – la patiente – cité(e) ci-dessus dans le cadre d'un traitement psychologique et avoir pratiqué :

un bilan psychologique le Montant payé :

des séances de suivi psychologique :

| | |
|-------------------|-------------------|
| 1. le (date)..... | Montant payé..... |
| 2. le (date)..... | Montant payé..... |
| 3. le (date)..... | Montant payé..... |
| 4. le (date)..... | Montant payé..... |
| 5. le (date)..... | Montant payé..... |
| 6. le (date)..... | Montant payé..... |

Date de début de traitement :

Date : Cachet du (de la) licencié(e) en psychologie :

Signature :